



Appel à candidature 2020

Espace de résidences pluridisciplinaires de recherche et de création de l'Institut français du Sénégal.

La Villa Saint-Louis Ndar est un espace pluridisciplinaire de réflexion, de création et de mise en pratique qui s'adresse aux professionnels (artistes et chercheurs) émergents ou confirmés. Elle a ouvert au printemps 2019 avec pour mission de favoriser la création contemporaine en Afrique ou en dialogue avec le continent. Elle est portée par l'Institut français du Sénégal et s'inscrit ainsi dans le prestigieux réseau des Villas françaises dans le monde. Son fonctionnement repose sur de solides partenariats internationaux privés et publics.

L'ambition de la Villa est de soutenir les initiatives qui cherchent à faire advenir de nouveaux lieux d'expression de l'Afrique actuelle et des espaces de collaborations équilibrées entre le continent et le reste du monde. Elle est soucieuse de cette dynamique intellectuelle et créative qui fait l'histoire de l'Afrique. Une contribution inestimable quant aux réponses aux grands défis de l'Humanité.

Les objectifs de la Villa sont donc d'être un incubateur, un stimulant de la recherche et un laboratoire de la création artistique, qu'elle amplifie et fait résonner.

Quel est le profil des résidents ?

Le programme de résidence de la Villa Saint-Louis Ndar s'adresse à des artistes français, africains et des artistes francophones, aussi bien confirmés que des artistes récemment sortis des écoles d'art. Cette volonté de diversifier les niveaux de pratique découle du constat que très peu de résidences à ce jour ouvrent leurs portes aux jeunes diplômés. La sélection des dossiers passera par un appel à candidatures lancé pour une durée de deux mois. Les dossiers seront étudiés par un jury tournant composé de personnalités de l'Institut Français de Paris et du Sénégal et d'experts indépendants africains dans les domaines de l'art et de la recherche en France et en Afrique.

Quelles sont les disciplines concernées ?

- Arts numériques
- Arts visuels
- Arts de la scène
- Littérature
- Cinéma
- Architecture et design
- Recherche

La médiation

La Villa Saint-Louis Ndar accorde une attention toute particulière à la pratique de médiation afin de donner une dimension participative aux projets qu'elle accueille. Cette démarche a pour objectif d'intégrer dans le processus de création et de recherche, la population locale (publics scolaires et universitaires, artisans, acteurs sociaux, artistes, enseignants...).

Les conditions d'accueil

- Séjour d'un à trois mois dans un cadre qui a été pensé pour accueillir des projets de recherche et de création. La Villa Ndar met à disposition trois chambres privées pour les résidents, chacune augmentée d'un espace propice à la réflexion et des lieux collectifs d'échanges entre résidents.
- Attribution d'une allocation de séjour forfaitaire d'un montant de 500 euros mensuels.
- Prise en charge du voyage jusqu'au lieu de résidence par l'Institut français du Sénégal ou ses partenaires.

Comment candidater ?

Les candidats doivent créer un compte et déposer leur candidature sur la plateforme <http://ifprog.institutfrancais.com/fr/login>

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **15 septembre 2019**.

Quels sont les critères et modalités de sélection ?

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :

- Parcours professionnel du candidat
- Qualité et originalité du projet et de la démarche
- Articulation du projet avec des problématiques locales ou régionales.
- Pertinence de la démarche de partage et de transmission des savoirs.
- Faisabilité du point de vue technique et organisationnel.

Les candidats devront fournir :

- Un curriculum vitae (obligatoire).
- Un Portefolio ou dossier de présentation du travail artistique avec des visuels (obligatoire).
- Une courte note d'intention (obligatoire) d'une page maximum, présentant la démarche de l'artiste ou du chercheur pour cette résidence.
- Photos légendées + copyright et matériels de communication (obligatoire).
- Tout document jugé intéressant en vue de compléter le dossier de candidature, à l'exception d'œuvres originales.
- Lettre de recommandation d'un partenaire, d'un professionnel ou d'une institution.
- Articles et revue de presse.

Ce projet s'adresse à tout artiste déjà engagé dans une démarche professionnelle. Il/Elle devra être en mesure de fournir un numéro de SIRET ou un numéro d'inscription, à la Maison des artistes, à l'AGESSA, ou être salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation, ou une recommandation par l'Institut français de son pays d'origine.

NB :

- En raison de l'importance accordée à la médiation et aux interactions avec différents interlocuteurs locaux, il est vivement souhaité que le candidat sache s'exprimer en français.
- Une assurance de prise en charge des frais médicaux, hospitaliers et rapatriement ainsi qu'une assurance responsabilité civile, sont obligatoires. Les frais d'assurance et de visa sont à la charge des résidents.

Les dossiers seront soumis au comité de sélection constitué de personnalités de l'Institut Français Paris et du Sénégal et d'experts indépendants internationaux.

Le nombre de lauréats dépendra de la durée des projets sélectionnés, entre un et trois mois. Environ dix candidatures seront retenues.

Le programme de résidences Villa Saint Louis Ndar a reçu le soutien de l'Institut français à Paris dans le cadre du programme de La Fabrique des résidences.

